

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/05/2019

Dossier complet le :

27/05/2019

N° d'enregistrement :

F01119P0125

1. Intitulé du projet

Projet de construction de réhabilitation de la tour LCL de la ZAC du Centre Urbain à Evry (91)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Linkcity Ile-de-France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Martial DESRUELLES, Directeur Général de Linkcity Ile-de-France

RCS / SIRET

3 4 3 1 8 3 3 3 1 0 0 0 4 4

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ²	Surface de plancher créée : 10 050 m ² Terrain d'assiette du projet : 1 380 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet prévoit la réhabilitation d'une tour de bureaux classée IGH et appartenant au Crédit Lyonnais, située au 28 allée Jean Rostand à Evry. Construite entre 1974 et 1976, la tour est une construction sur dalle avec divers volumes imbriqués qui se compose d'un socle de 3 niveaux, surmontée de 11 niveaux d'étages courants de bureaux.

La programmation est la suivante :

- 173 logements intermédiaires (dont 17% T1, 46% T2, 19% T3, 18% T4),
- 763 m² de surface dédiée à de l'activité.

La future utilisation des locaux décline le bâtiment de la catégorie IGH (logements inférieurs à 50m de hauteur).

Des travaux de démolition sont également prévus et concernent majoritairement la dépose des façades existantes.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de la réhabilitation est de pouvoir valoriser un actif en proposant de :

- Accompagner la transformation et la re-dynamisation du centre-ville en redonnant une image qualitative et en améliorant la qualité de vue et de vie des futurs occupants,
- Répondre à la demande d'offre et diversifier cette dernière,
- Valoriser un actif en phase de déclin et comportant de l'amiante.

Pour ce faire le projet propose une programmation mixte permettant de répondre simultanément aux attentes de la population d'Évry et celle de la Ville :

- Les logements viendront compléter une offre existante sans déséquilibrer les résidences actuelles,
- Situé au pied de la gare d'Évry-Courcouronnes, le socle de l'immeuble est un espace privilégié pour accueillir un espace dédié à de l'activité et/ou du commerce. Cette offre se justifie notamment par l'accès direct depuis les quais de la gare à l'immeuble.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'année 2019 est consacrée à l'approfondissement des études avec un dépôt de permis de construire envisagé en fin juillet 2019.

La mise en chantier sera effectuée au début de l'année 2020 avec une durée prévisionnelle comptabilisant 21 mois et dont le planning de réalisation des travaux est le suivant :

- 3 mois de préparation,
- 2 mois de désamiantage,
- 3 mois de curage et démolitions non structurelles,
- 6 mois de gros œuvre,
- 7 mois de dépassement corps d'état.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Actuellement, la tour ne dispose pas de parking en propre et il n'est pas envisagé de créer de stationnements en infrastructure ou autre. Le présent locataire dispose d'un bail annuel de 170 places, sur les 860 disponibles, avec le parking public INDIGO et dont l'accès direct et sécurisé se fait depuis le RDC de la tour par une passerelle.

Dans le cadre du projet, Linkcity prendra à bail des emplacements de parking correspondant au nombre de places réglementaires pour la réalisation du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent formulaire de demande d'examen au cas par cas est établi en anticipation du dépôt de permis de construire du projet immobilier.

Le projet s'intègre dans un périmètre plus large qu'est la ZAC Centre Urbain créée le 21 avril 1972.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface de plancher créée	10 050 m ²
- Terrain d'assiette du projet	1 380 m ²
- Hauteur du bâtiment	48 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

28 allée Jean Rostand
91000 Evry

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 37' 35" N Lat. 0 2° 25' 53" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne comporte pas de ZNIEFF.</p> <p>En revanche, des ZNIEFF, sont localisée à moins de 5 km :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF de type I N° 110001643 "Bois de Saint-Eutrope" à 3.5km - ZNIEFF de type II N° 110001605 "Vallée de Seine" à 1km - ZNIEFF de type II N° 110001610 " Forêt de Senart" à 4km - ZNIEFF de type II N° 110001514 "Vallée de l'Essonne" à 4.8km
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas concerné par un arrêté de protection de biotope.</p> <p>Le site protégé le plus proche est le "Marais de Fontenay-le-Vicomte " (FR3800417) à environ 5,5km.</p>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une partie du projet est incluse dans un Plan de Classement Sonore des Infrastructures Routières et Ferroviaires. Il est impacté par la départementale D93A (ou Boulevard des Coquibus) classée en catégorie 3.</p> <p>Des infrastructures terrestres sont aussi présentes aux abords du site. La voie ferrée du RER D et le cours Blaise Pascal classés respectivement en catégorie 2 et 4.</p> <p>En revanche leurs distances n'impactent pas le projet.</p>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site de l'opération n'est concerné par aucun bâtiment faisant l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques ou site patrimonial remarquable</p>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le passage de la Seine en limite Est d'Évry identifie une partie de la commune comme une zone de classe B soit une "zone potentiellement humide mais dont le caractère et les limites restent à vérifier et à préciser".</p> <p>Le projet n'est pas identifié dans cette zone.</p>

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour le département de l'Essonne, un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 20 octobre 2003. Toutefois, dans le cadre du projet, le périmètre d'étude n'est pas soumis à des contraintes relatives au zonage du PPRI. Un PPR retrait-gonflement des argiles est prescrit pour le 91 aux abords de la Seine. Le projet est identifié dans une zone aux aléas "moyens".
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas référencé dans les banques de données. Néanmoins d'après BASIAS, un site localisé à moins de 100m de la zone d'étude, est susceptible d'engendrer ou d'avoir engendré une pollution de l'environnement : Pressing Roussel, localisé au 9 Boulevard Blaise Pascal (IDF9101236). Ce commerce n'est plus en activité. BASOL identifie également Snecma, un site de production de moteur, situé rue Auguste Desbrières à 1.5km du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nappe de Beauce est classée en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) sur la commune d'Évry.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par cette qualification. Toutefois on identifie les "Rives de la Seine" (6808) comme site inscrit. Celui-ci se trouve dans la même commune et à moins de 2km du site.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par cette qualification. Le site Natura 2000 le plus proche est le "Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne" qui s'étend sur près de cinq communes différentes, dont la plus proche au regard du projet, Echarcon, est à environ 5.2km. Néanmoins, le contexte étant très urbain les impacts sur ce site sont limités.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par cette qualification. Le site classé le plus proche est localisé sur la commune de Echarcon à environ 6.5km du site d'étude.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet il n'est pas prévu d'intervenir sur la structure existante, ni de faire de nouvelles fondations.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification ou nouvelle fondation n'est prévue.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'enveloppe du projet et les fondations ne sont pas impactées dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est un projet réhabilitation immobilière, les matériaux proviendront de différentes sources. Toutefois, le projet n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ou sous-sol
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du site ne dispose pas d'espaces verts et/ou d'habitat pour la faune sur son périmètre.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par cette qualification. Le site Natura 2000 le plus proche est le "Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne" qui s'étend sur près de cinq communes différentes, dont la plus proche au regard du projet, Echarcon, est à environ 5km. Néanmoins, le contexte étant très urbain, les impacts sur ce site sont limités.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est un projet de réhabilitation d'une ancienne tour LCL. Seul l'existant sera modifié.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs sites de la base de données BASIAS et BASOL sont identifiés à proximité du site mais aucun sur le périmètre étudié. En ce qui concerne le Transport de Matières Dangereuses (TMD), une canalisation traverse Evry. Néanmoins, la distance du projet par rapport à ses menaces ne l'inclut pas dans le périmètre de danger. Le département est également identifié comme zone à risque par route, chemin de fer et voie fluviale.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention des Risques retrait-gonflement des argiles est prescrit pour le 91. La zone est identifiée en aléa "moyen". Toutefois aucune modification de la structure existante ne sera apportée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Présence d'amiante dans le bâtiment.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comportera des logements, néanmoins la proximité des transports en commun (à moins de 300m) favorisera leur utilisation plutôt que la voiture.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Du fait de sa programmation et de son intégration dans un contexte déjà urbain, le projet n'engendrera pas de bruits particuliers. La départementale D93A (ou Boulevard des Coquibus) classée en catégorie 3, impacte une partie du site de l'étude. Le projet répondra donc aux exigences de la réglementation qu'il convient.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Malgré le passage du RER D en dessous (tunnel), aucune vibration n'a été ressentie lors de l'investigation des lieux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est prévu en contexte urbain, il est donc concerné par une ambiance lumineuse urbaine.</p> <p>Toutefois, le caractère même du projet, à savoir une réhabilitation d'un bâtiment construit entre 1974 et 1976, n'engendrera pas plus de pollutions lumineuses qu'à l'heure actuelle.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides identifiés sont liés notamment aux eaux usées et les eaux pluviales qui seront rejetées dans le réseau de type séparatif.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les nouvelles activité du bâtiment (logements), engendreront la production d'eaux domestiques et usées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La déconstruction engendrera 226 m3 de déchets amiantés ainsi que 1 400 m3 de gravats (faux-plafond, cloisons, sol, étanchéité, etc.).</p> <p>Les déchets issus de la construction de l'opération seront quantifiés et suivis conformément aux attentes de la charte chantier de Linkcity IDF.</p> <p>De plus la vocation à dominante résidentiel de ce programme engendrera des déchets ménagers qui seront collectés en points d'apport volontaire disposés sur les espaces publics.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment existant accueillera une activité différente (logements) de celle initiale (bureaux). Néanmoins aucune modification ne sera apportée sur la parcelle initiale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'intègre dans un périmètre plus large qu'est la ZAC Centre Urbain créée le 21 avril 1972. Cette dernière s'inscrit en plein centre-ville et dont le secteur est en pleine mutation : réaménagement et développement du quartier gare, requalification des zones d'activités, mixité des bâtiments, etc.

Plusieurs ZAC sont également en cours de construction :

- ZAC du Parc aux Lièvres-Bras de Fer à Evry,
- ZAC Canal Europe à Évry-Courcouronnes,
- ZAC des Aunettes à Evry.

Le projet à son échelle n'engendrera pas d'incidence supplémentaire.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet est un projet de réhabilitation qui va considérablement améliorer un bâtiment, vieux de plus d'une quarantaine d'années, sans problématique de démolition lourde :

- La présente façade amiantée sera traitée dans une filière adaptée et remplacée par des murs en ossature bois ;
- L'ensemble de la tour sera isolée et les menuiseries extérieures seront totalement remplacées ;
- Des loggias seront creusées afin d'offrir aux habitants une ouverture sur extérieur ;
- Le bâtiment répondra aux exigences réglementaires liées à une réhabilitation.

Toujours dans cette optique d'amélioration, le projet prévoit également la pose de toitures extensives sur les terrasses de l'immeuble.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments apportés par le présent document et les annexes, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Il s'agit d'un projet de réhabilitation pour lequel l'enveloppe et les fondations ne sont pas impactés.

Par ailleurs, le projet intègre des ambitions environnementales aussi bien dans sa phase de conception que dans sa phase chantier. La minimisation des impacts du chantier sur l'environnement est traitée dans la charte chantier propre de Linkcity IDF

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Carte des aléas du risques naturels retrait-gonflement des argiles - Carte du zonage réglementaire du PPRI - Carte des risques de transports de matières dangereuses - Plan de classement des infrastructures terrestres - Plan des transports en commun à proximité du site


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

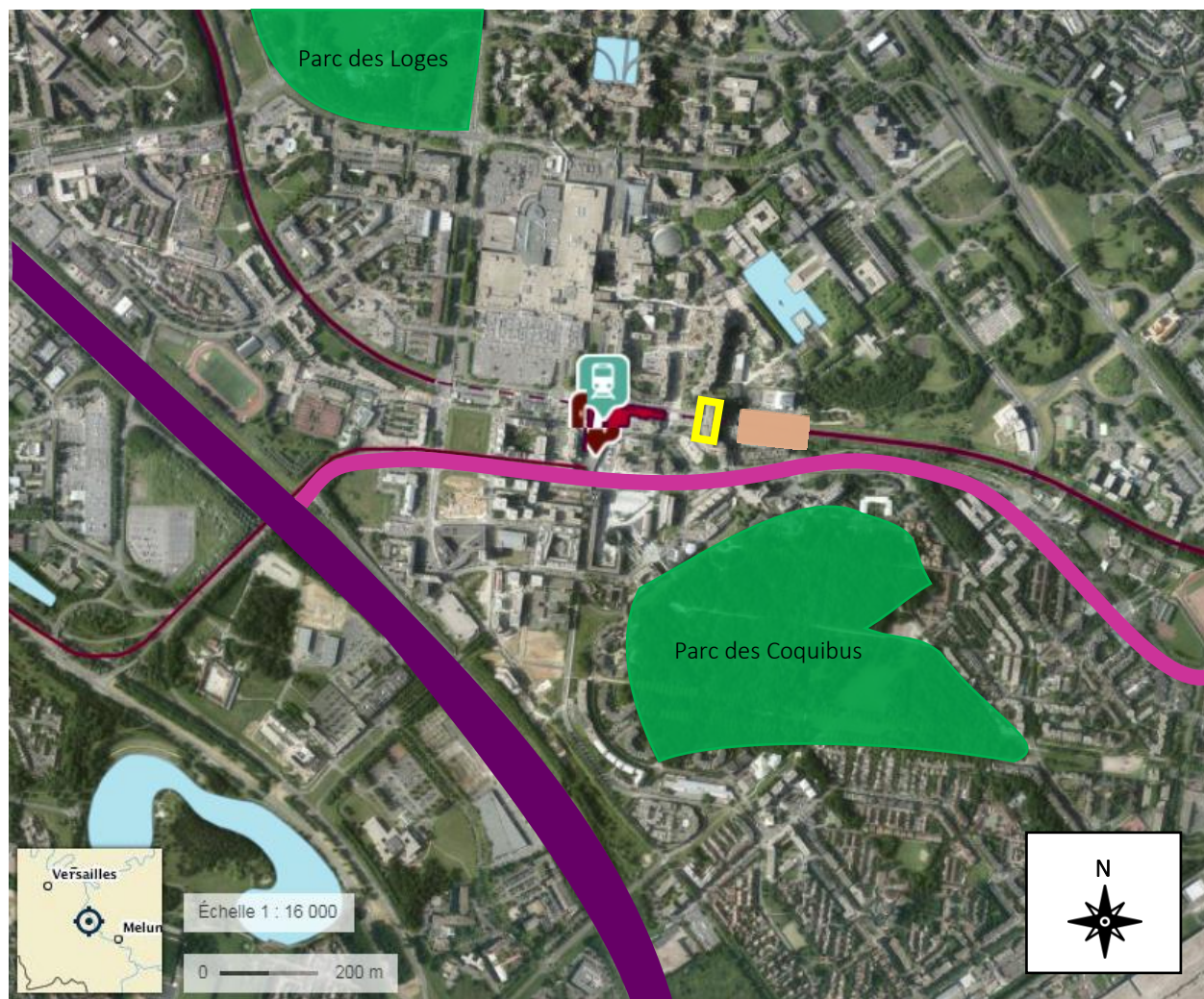
Fait à GUYANCOURT

le 27 mai 2019

Signature



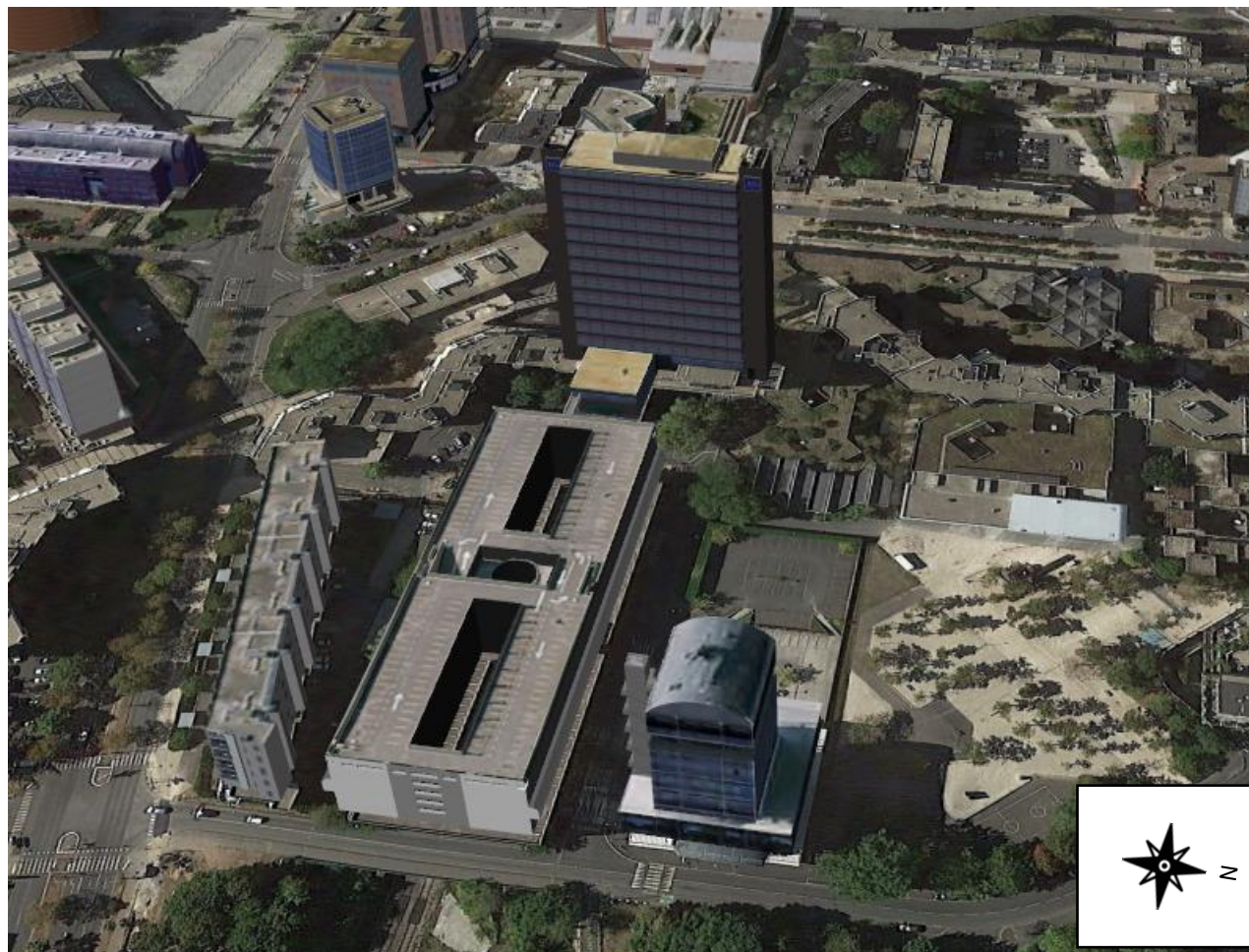
ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION A L'ECHELLE 1/16 000



Légende

-  Site de l'opération
-  Réseau hydrographique
-  Bâtiment de gare ferroviaire
-  Parking Indigo
-  Voies ferrées
-  Gare voyageurs uniquement
-  Autoroute A6
-  Départementale D93A
(ou boulevard des Coquibus)
-  Espaces Verts

Vue aérienne à l'échelle 1/16 000 (Source : Géoportail et TERA0, 2019)

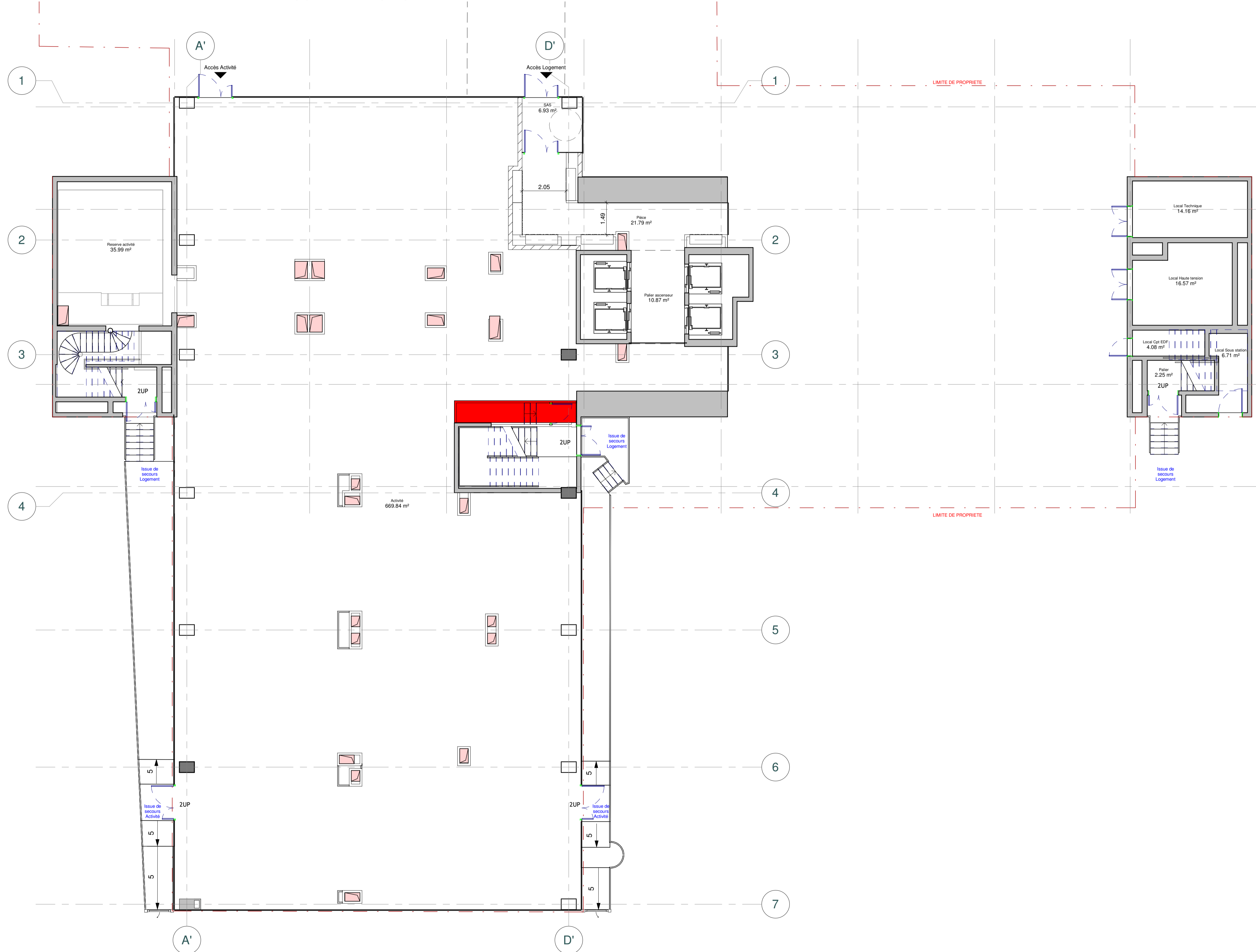


(Source : Google Earth, mai 2018)



Vue N°2 depuis la rue Paul Sabatier (Source : Google Street, mai 2018)

---- DESSERTE PAUL SABATIER ----



---- DESSERTE PAUL SABATIER ----



Maître d'ouvrage

LINKCITY
1, Avenue Eugène Freyssinet
78 280 - GUYANCOURT
Web : www.linkcity.fr

Nota : études réalisées selon le relevé géométrique et sondage structurelles. Toutes les cotes de l'existant sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur site.



Maître d'oeuvre

SATO
40, bd Henri Sellier
92 150 - Suresnes
Tel: 01 40 99 47 50
Web : www.sato-associes.fr

REFERENCE DU PROJET

NOM DU PROJET

-

TOUR ROSTAND - EVRY

PHASE:

DATE:

23/05/19

ECHELLE:

1 : 100

Plan étage RDJ

Ind	Date:	Nature de modification
G		
F		
E		
D		
C		
B		
A		
0		
Nom du fichier:		



Coloriage par nom des pièces

- T1
- T2
- T3
- T4



Maître d'ouvrage
LINKCITY
 1, Avenue Eugène Freyssinet
 78 280 - GUYANCOURT
 Web : www.linkcity.fr

Nota : études réalisées selon le relevé géométrique et sondage structurelles. Toutes les cotes de l'existant sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur site.



Maître d'oeuvre
SATO
 40, bd Henri Sellier
 92 150 - Suresnes
 Tel: 01 40 99 47 50
 Web : www.sato-associes.fr

REFERENCE DU PROJET	NOM DU PROJET
-	TOUR ROSTAND - EVRY

PHASE:	DATE:	ECHELLE:
	23/05/19	1 : 100

Plan étage ES

Ind	Date:	Nature de modification
G		
F		
E		
D		
C		
B		
A		
0		
Nom du fichier:		



Coloriage par nom des pièces

- T1
- T2
- T4



Maître d'ouvrage
LINKCITY
 1, Avenue Eugène Freyssinet
 78 280 - GUYANCOURT
 Web : www.linkcity.fr

Nota : études réalisées selon le relevé géométrique et sondage structurelles. Toutes les cotes de l'existant sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur site.



Maître d'oeuvre
SATO
 40, bd Henri Sellier
 92 150 - Suresnes
 Tel: 01 40 99 47 50
 Web : www.sato-associes.fr

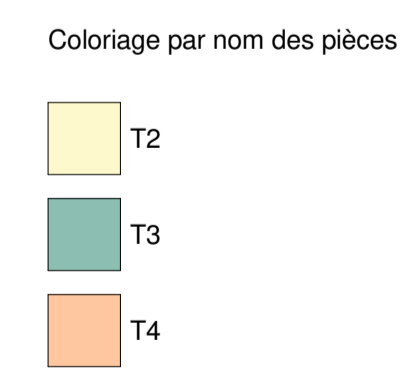
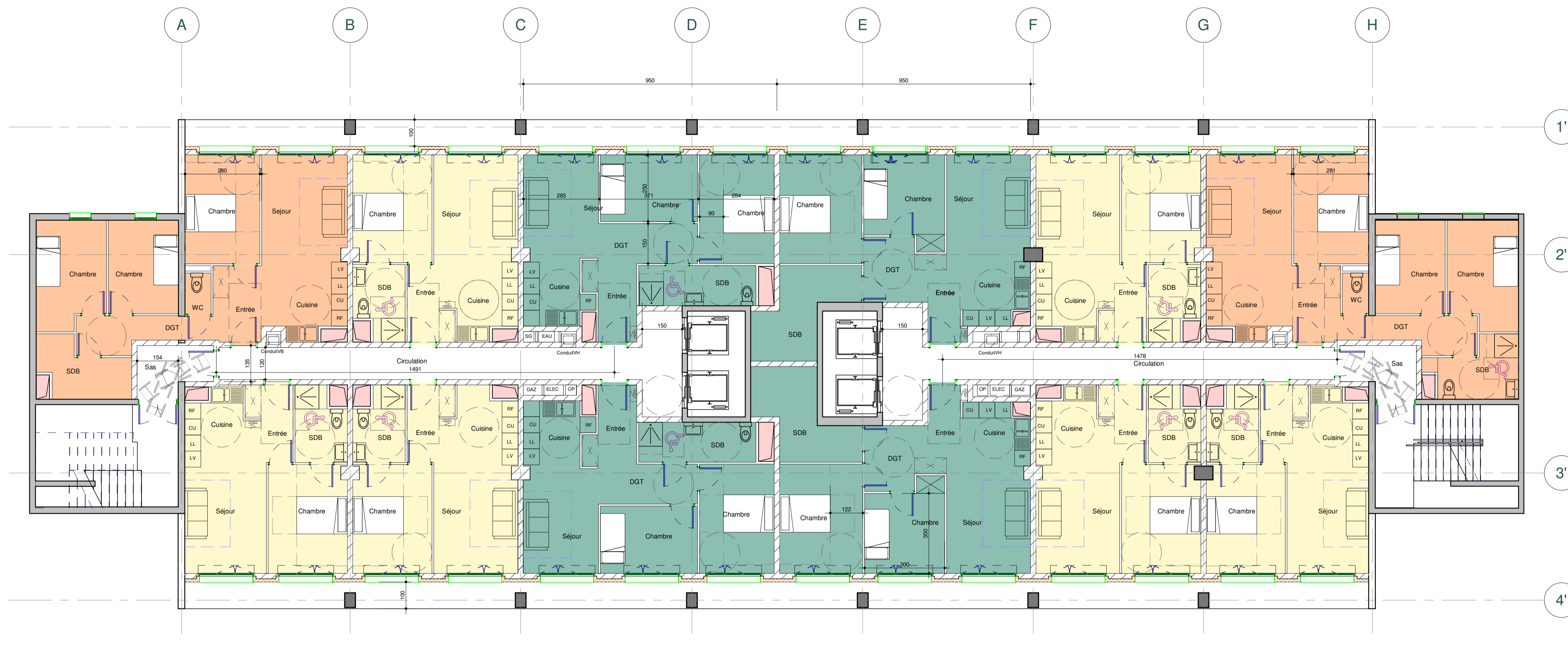
REFERENCE DU PROJET	NOM DU PROJET
-	TOUR ROSTAND - EVRY

PHASE:	DATE:	ECHELLE:
	23/05/19	1 : 100

Plan étage RDC

Ind	Date:	Nature de modification
G		
F		
E		
D		
C		
B		
A		
O		

Nom du fichier:



linkcity Maitre d'ouvrage
 LINKCITY
 1, Avenue Eugène Freyssinet
 78 280 - GUYANCOURT
 Web : www.linkcity.fr

Nota : études réalisées selon le relevé géométrique et sondage structurelles. Toutes les cotes de l'existant sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur site.

sato Maitre d'oeuvre
 SATO
 40, bd Henri Sellier
 92 150 - Suresnes
 Tel: 01 40 99 47 50
 Web : www.sato-associes.fr

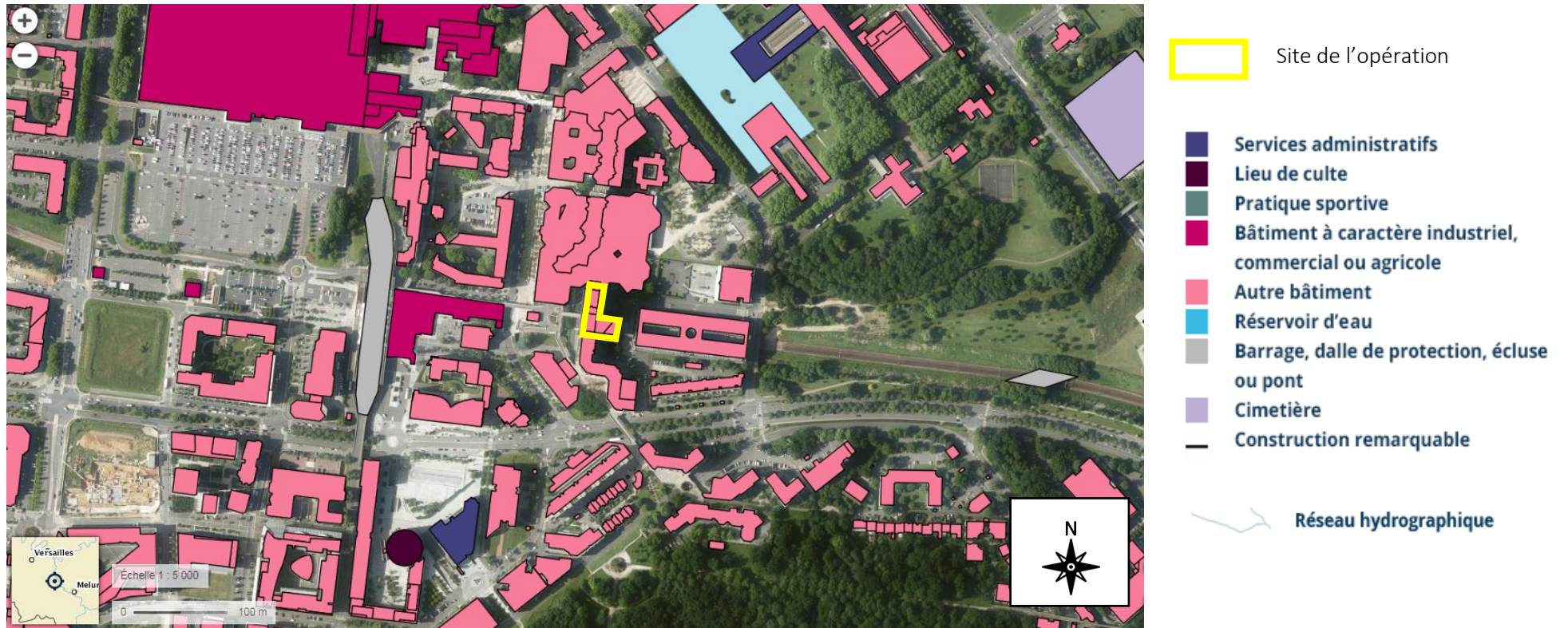
REFERENCE DU PROJET	NOM DU PROJET
-	TOUR ROSTAND - EVRY

PHASE:	DATE:	ECHELLE:
	23/05/19	1 : 100

Plan étage R+1

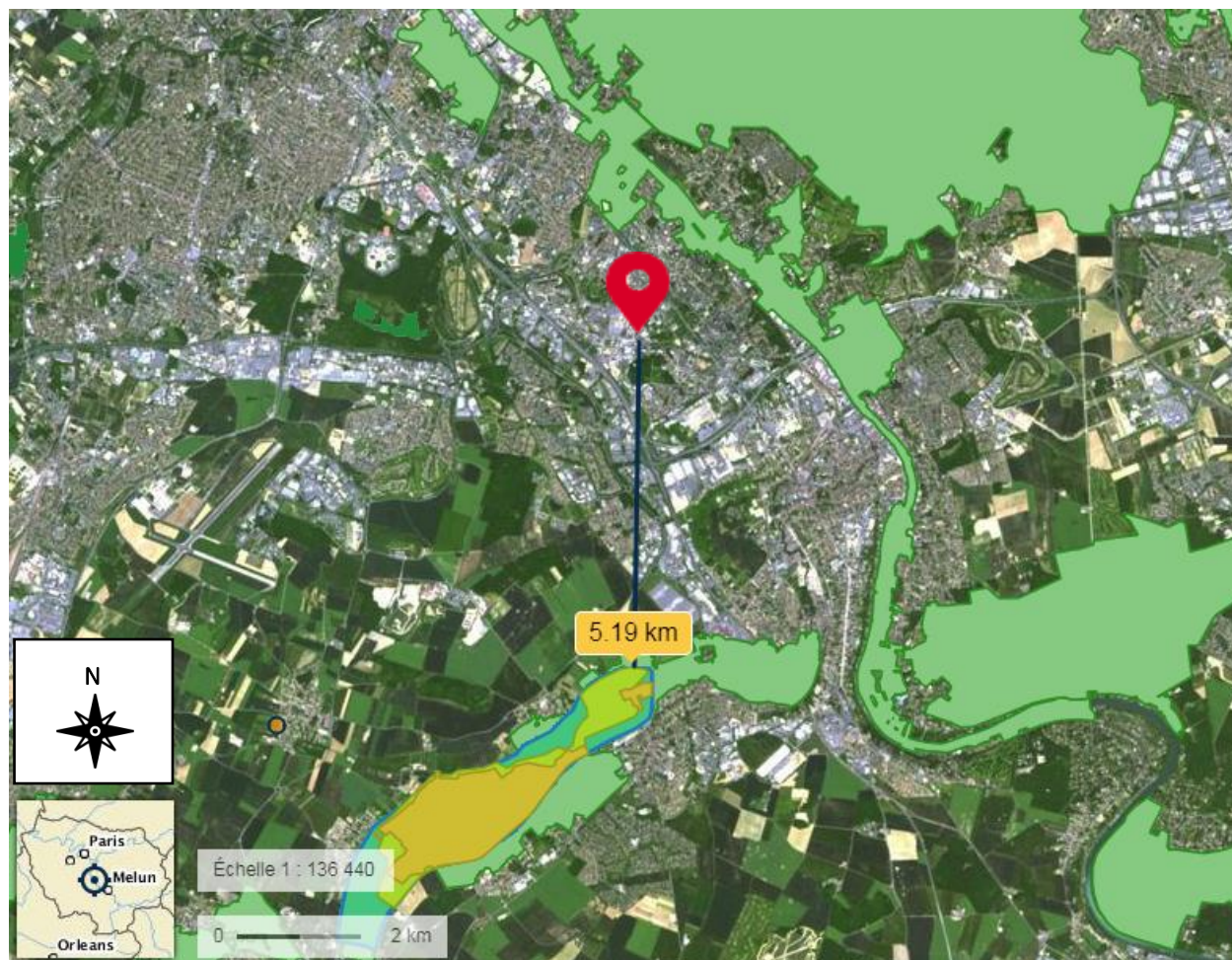
Ind	Date:	Nature de modification
G		
F		
E		
D		
C		
B		
A		
O		
Nom du fichier:		

ANNEXE 5 : AFFECTATION DES CONSTRUCTIONS ET TERRAINS AVOISINANTS AINSI QUE LES CANAUX, PLANS D'EAU ET COURS D'EAU A PROXIMITE DU PROJET



Espaces protégées (Source : Géorisques, 2019)

ANNEXE 6 : LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000 ET AUTRES ESPACES PROTEGES ENVIRONNANTS



-  Site de l'opération
-  Zone de protection spéciale (ZPS)
-  Site d'importance communautaire (SIC)
-  ZNIEFF type I, première génération
-  ZNIEFF type I, deuxième génération
-  ZNIEFF type II, première génération
-  ZNIEFF type II, deuxième génération
-  Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Espaces protégées (Source : Géorisques, 2019)